
CONFÉRENCE DE PRESSE
JEUDI 21 FÉVRIER 2019

PRÉSENTATION DE LA SAISON DES FORUMS
EMPLOIS SAISONNIERS ÉTÉ 2019
EN CHARENTE-MARITIME



SOMMAIRE

Page 2 - À propos du Forum de Fouras-les bains / Calendrier
Page 3 - La Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier (MDES)
Page 4 - Le dispositif de cumul "rSa et revenu saisonnier"
Page 5 - **Nouveautés** / Partenariats / Les Forums au fil des saisons

La saison touristique en Charente-Maritime génère près de 20 000 emplois saisonniers chaque année. Afin de faciliter le rapprochement entre les employeurs et les candidats, 9 Forums d'emplois saisonniers sont organisés de février à mai en Charente-Maritime. Le Département, via sa Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier (MDES), organise les Forums de Fouras-les-Bains, de La Rochelle et d'un nouveau rendez-vous prévu en mai prochain : le forum des emplois saisonniers de la Haute-Saintonge à Jonzac.

Le Département est partenaire des autres événements visant à mettre en adéquation les recherches et les offres d'emplois saisonniers en Charente-Maritime avec Pôle emploi et les missions locales.

Ces rendez-vous ont également pour objectif d'informer sur les complémentarités d'emploi dans et hors du département.

En 2018, 5 200 candidats ont participé à 8 forums d'emplois saisonniers où ils ont pu rencontrer 340 employeurs qui proposaient 4100 postes.

■ À PROPOS DU FORUM DE FOURAS-LES-BAINS

L'un des premiers forums de la saison, il se tient ce jeudi 21 février 2019 de 14h à 17h à la salle omnisports Roger Rondeaux de Fouras-les-Bains. 40 entreprises proposeront 300 offres d'emploi des secteurs d'activité de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce et de l'animation. Les employeurs présents à ce forum proviennent des zones géographiques de Fouras, l'Île d'Aix et Rochefort essentiellement.

	2017	2018	Évolution	Évolution moyenne autres forums 17
Nb d'employeurs	42	37	-12%	+29%
Nb de postes	524	658	+26%	+7%
Nb de candidats	800	500	-38%	-9%

■ LES FORUMS À VENIR

Février 2019	
5 Mar.	Le Bois-Plage-en-Ré 9:00 - 13:00
21 Jeu.	Fouras-les-Bains 14:00 - 17:00
25 Lun.	Saint-Georges d'Oléron 14:00 - 17:00
Mars 2019	
6 Mer.	Saint-Jean d'Angély 14:00 - 17:30
7 Jeu.	La Rochelle 14:00 - 18:00
20 Mer.	Saintes 9:00 - 17:00
Avril 2019	
4 Jeu.	La Rochelle 14:00 - 17:30
6 Sam.	Saint-Georges-de-Didonne 14:00 - 18:00

Secteurs d'activité représentés à Fouras :

- ✓ Hôtellerie, restauration : 5 établissements
- ✓ Commerce : 10 établissements
- ✓ Service, entretien : 3 établissements
- ✓ Restauration : 15 établissements
- ✓ Agriculture : 2 établissements
- ✓ Hôtellerie de plein air : 5 établissements

FOCUS FORUM DE LA ROCHELLE – JEUDI 7 MARS (14h-18h)

À ce jour 40 entreprises sont inscrites au forum dont :

- ✓ Hôtellerie, restauration : 6 établissements
- ✓ Commerce : 6 établissements
- ✓ Hôtellerie de plein air : 9 établissements
- ✓ Service, entretien : 6 établissements
- ✓ Restauration : 10 établissements
- ✓ Agriculture : 2 établissements

Cette année des ateliers de préparation sont proposés systématiquement en amont des forums organisés par le Département. Leur objectif est d'informer et de préparer les candidats aux emplois saisonniers en Charente-Maritime.

L'atelier de préparation au forum de La Rochelle se déroulera le 5 mars (14h-16h) au camping "le Sunnélia" au Bois-Plage-en-Ré.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI SAISONNIER ... EN ACTION TOUTE L'ANNÉE !

■ LE TRAVAIL SAISONNIER, SOURCE D'EMPLOIS IMPORTANTE EN CHARENTE-MARITIME

La Charente-Maritime, 2^{ème} destination touristique française, compte chaque année plus de 20 000 emplois à pourvoir dans les métiers du tourisme et **ce sont près de 40 000 emplois en intégrant les autres secteurs d'activités comme l'agriculture ou la viticulture par exemple**. Fort de ce constat et sous l'impulsion de Dominique Bussereau, **en 2008 le Département de la Charente-Maritime crée un service dédié à cette activité majeure pour notre territoire et ses concitoyens ... La Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier (MDES).**

La Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier (MDES) œuvre toute l'année pour

- ✓ Faciliter le quotidien des acteurs concernés par la saisonnalité
- ✓ Provoquer partenariats et rencontres via notamment l'organisation de forums.
- ✓ Informer sur les complémentarités d'emploi dans et hors du département.

La MDES intervient dans les secteurs liés aux emplois saisonniers du tourisme, de l'agriculture, de la viticulture et de l'ostréiculture. Elle encourage et facilite la complémentarité d'emploi avec les stations de montagne.

■ ACTIONS MENÉES DEPUIS 2008

37 forums de mises en relation candidats, employeurs.

- ✓ 14 forums été La Rochelle (5) / Fouras (9) *février-mars*
- ✓ 12 forums agricoles dont 7 forums viticoles à Matha *octobre-novembre*
- ✓ 11 forums hiver La Rochelle (complémentarité des emplois mer/montagne) *octobre*

■ OBJECTIFS ET SERVICES

- ✓ Faciliter le rapprochement entre les acteurs de l'emploi saisonnier.
- ✓ Organiser, fidéliser et sécuriser le parcours des travailleurs saisonniers.
- ✓ Organisation de forums (rencontres employeurs et saisonniers).
- ✓ Information (accueil à l'année, permanences "volantes", documentation).
- ✓ Ateliers été et hiver (conseils et préparation des candidats).



En réseau

Mer et Montagne

Grâce à des partenariats avec d'autres départements (Savoie, Haute-Savoie, Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Isère), la MDES de la Charente-Maritime fait le lien entre employeurs saisonniers d'été, à la mer, et d'hiver, à la montagne.

Une vraie synergie pour les emplois touristiques !

CONTACT

**LA MAISON DÉPARTEMENTALE
DE L'EMPLOI SAISONNIER**
22 bis, rue d'Alger
17 110 Saint-Georges-de-Didonne
Tél. 05 46 38 97 10
mdes@charente-maritime.fr

NOUVEAU DISPOSITIF EN CHARENTE-MARITIME CUMUL rSa & REVENUS SAISONNIERS

■ RAPPEL CONTEXTE

Le travail saisonnier en Charente-Maritime concerne près de 40 000 emplois, notamment dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et de l'ostréiculture mais certains bénéficiaires du rSa (*revenu de solidarité active*) préfèrent ne pas postuler au risque de perdre leur allocation à taux plein. **En permettant le cumul du salaire et de l'allocation, le Département espère ainsi des résultats encourageants, tant en termes de retour à l'emploi que de soutien aux filières en manque de main d'œuvre.**

À l'occasion des forums, les employeurs expriment régulièrement leurs difficultés pour recruter des saisonniers.

À propos du rSa ...

Le rSa étant une allocation différentielle, ses modalités de calcul prévoient la prise en compte de l'ensemble des ressources y compris les salaires issus d'activité saisonnière. Bien que la législation prévoit une neutralisation par les organismes payeurs (CAF et MSA) de ces ressources sur 3 mois (dont nombreuses situations attestent de la complexité de mise en œuvre), ces revenus générés par une activité même de courte durée peuvent conduire à diminuer fortement le montant de l'allocation rSa et de fait rendre la reprise d'activité non incitative pour ce public dont l'équilibre budgétaire est précaire.

■ VOTE D'UNE MESURE EXCEPTIONNELLE



En septembre 2018, l'Assemblée Départementale vote cette mesure exceptionnelle qui présente le double avantage **d'inciter les allocataires du rSa à accéder à l'emploi**, même de courte durée, et de **soutenir les filières** touristique, agricole, viticole et ostréicole de notre département face à des difficultés de recrutement.

Cette mesure favorise également le recrutement d'une main d'œuvre locale. Les domaines d'activités du tourisme, de la cueillette, de la viticulture et de l'ostréiculture sont concernés par ce dispositif.

■ QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS

Depuis le lancement de l'opération 53 dossiers ont été transmis aux organismes payeurs pour traitement, 39 concernent l'ostréiculture, 12 l'agriculture ou la viticulture et 2 contrats le secteur touristique. Les durées varient de 15 jours à deux mois maximum. **À ce jour, 53 personnes bénéficient de cette mesure de cumul.**

À NOTER ...

Un courrier d'invitation à participer au forum de son territoire est envoyé à chaque bénéficiaire du rSa. Depuis le 1^{er} octobre 2018 le cumul de l'allocation du revenu de solidarité active (rSa) avec les revenus générés par un emploi saisonnier s'applique sur une période maximum de deux mois ou de 300 heures pour une année civile, au-delà une ouverture de droit au chômage est possible permettant une sortie du rSa.



NOUVEAUTÉS 2018/2019

■ UN FORUM OSTRÉICOLE

Le 30 octobre 2018, pour la première fois, un forum organisé par le Département et le Comité Régional Conchylicole a eu lieu à La Tremblade. Celui-ci a réuni 23 entreprises qui ont pu proposer 700 offres d'emploi aux 160 candidats présents. Ce forum a permis de promouvoir le dispositif fraîchement voté par le Département permettant **le cumul du rSa et du salaire d'un emploi saisonnier**.

■ UN FORUM HAUTE SAINTONGE

Un forum saisonnier sera organisé à Jonzac le 10 mai 2019. Il réunira des employeurs de la filière agricole mais aussi du tourisme, du thermalisme et des services pour faciliter un recrutement ciblé et de proximité.

PARTENAIRES & SAISONNALITÉS

La Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier travaille avec l'ensemble des opérateurs du service public de l'emploi en Charente-Maritime : *Pôle Emploi, les Missions Locales, les collectivités, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ... etc.*

■ FORUMS EMPLOIS SAISONNIERS "ÉTÉ"

De février à avril, le Département est partenaire des forums emplois saisonniers de :
Le-Bois-Plage-en-Ré, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Royan et La Rochelle CDIJ.

■ FORUM EMPLOIS SAISONNIERS "HIVER" ...

En octobre, le Département organise le forum hiver de la Rochelle :
il rassemble des employeurs de stations, les agences Pôle emploi d'Albertville, de Chamonix et La Rochelle ainsi que les espaces saisonniers de Val-Thorens-les-Menuires, le Haut-Chablais, Courchevel, Oloron-Sainte-Marie, Chamonix, Megève, Saint-Lary-Soulan et la participation pour la première fois du Puy-de-Dôme avec le relais du Puy-de-Sancy.

À NOTER ...

- ✓ 2016 : 12 recruteurs, 1 000 postes (dont 450 en recrutement direct), 198 candidats
- ✓ 2017 : 24 recruteurs, 1 800 postes (dont 800 en recrutement direct), 300 candidats
- ✓ 2018 : 19 recruteurs, 1 000 postes (dont 480 en recrutement direct), 275 candidats

■ FORUM EMPLOIS SAISONNIERS "VITICULTURE" ...

En novembre, le Département avec l'agence Pôle emploi de Saint-Jean-d'Angély, la Mission locale de Saintonge et la Chambre d'Agriculture organise un forum des emplois saisonniers viticoles à Matha. Initié en 2012, après avoir interrogé les viticulteurs sur leurs modes de recrutement, ce forum a pour objectif de faire connaître l'offre d'emploi en viticulture et de recréer du lien entre employeurs et demandeurs d'emploi du même canton.

À NOTER ...

- ✓ Forum 2016 : 23 recruteurs, 80 postes de travail proposés, 134 candidats
- ✓ Forum 2017 : 11 recruteurs, 50 postes de travail proposés, 93 candidats
- ✓ **Forum 2018 : 20 recruteurs, 93 postes de travail proposés, 245 candidats** (dont 89 bénéficiaires du rSa)